



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

peines complémentaires

Question écrite n° 94982

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le résultat du récent référendum suisse validant l'expulsion de criminels étrangers de son territoire. Une modification de la législation française concernée, et notamment un durcissement envers les ressortissants étrangers qui seraient reconnus coupables de certains délits, assurerait une meilleure protection de nos ressortissants et de ceux qui ont choisis de vivre sur notre territoire en respectant les lois. Il lui demande si une telle évolution est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94982

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13277

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)